

## MAIN-D'ŒUVRE POUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

## Les Asiatiques limités à 30%

Les autorités algériennes comptent limiter à hauteur de 30% le nombre des travailleurs asiatiques qui seront engagés pour la réalisation du projet de l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris de source sûre. Cette décision, qui n'est pas encore officielle, serait actuellement à l'étude au niveau du ministère du Travail et de la Sécurité sociale qui compte le notifier très bientôt aux groupements chinois CITIC-CRCC et japonais de COJAAL en charge de la réalisation de ce projet.

Selon nos sources, la décision algérienne fait suite aux différents rapports ayant suivi l'arrivée de la main-d'œuvre chinoise en Algérie dans le cadre du lancement des grands projets de l'AADL, mais

également de la nécessité pour les autorités algériennes de booster le marché de l'emploi local à travers le lancement de ce gigantesque projet.

Il faut dire qu'en 2004, la majorité des grands chantiers de construction (logements, barrages, ports, routes...) ont ainsi été "raflés" par les 18 groupes chinois du bâtiment et des travaux publics (BTP) présents en Algérie, dont le géant public China State Construction & Engineering Corporation (CSCEC). Montant du butin : au moins 720 millions de dollars. A cela, il faut ajouter le contrat décroché par China National Petroleum Corporation (CNPC). Cet autre poids lourd chinois



vient ainsi de remporter, au nez et à la barbe des grands groupes occidentaux, le contrat de reconstruction d'une raffinerie à Skikda (est du pays) pour un montant de 390 millions de dollars.

La main-d'œuvre employée par ces grands groupes est en effet importée de Chine au grand dam de nombreux hommes politiques qui ne comprennent pas que l'on fasse appel à une main-d'œuvre étrangère, alors que le pays souffre d'un taux de chômage important. D'ailleurs, radio-trottoir accuse les groupes chinois d'employer des prisonniers pour diminuer leurs coûts. Une information vite démentie par la diplomatie chinoise. "C'est faux. Il s'agit de travailleurs honnêtes", s'est insurgé, à plusieurs reprises, l'ambassadeur de Chine à Alger.

Pour rappel, à l'occasion du lancement des travaux du projet par le président de la République, le ministre des Travaux publics avait déclaré en marge de cette cérémonie que le projet de l'autoroute Est-Ouest en Algérie permettra la création de dizaines de milliers d'emplois. M. Amar Ghoul indiquera également qu'outre les 200 000 emplois attendus, ce projet va créer un nouvel espace socioéconomique rentable et attractif pour l'investissement en Algérie, sans parler des autres avantages, notamment dans le domaine du transport, de la sécurité routière et de l'environnement. Il est à noter que les travaux qui vont durer trois ans, jusqu'en 2009, ont été confiés à deux groupements asiatiques, l'un chinois et l'autre japonais.

Plus de six mois après

le lancement de l'appel d'offres international restreint pour la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, l'Agence nationale des autoroutes (ANA) a tranché en faveur des Chinois et des Japonais. La réalisation "clés en main" de l'autoroute Est-Ouest en deux fois trois voies a été confiée au groupement japonais COJAAL pour le tronçon est (399 km) et au groupement chinois CITIC/CRCC pour les tronçons ouest (359 km) et centre (169 km).

Composé de six entreprises, le groupement japonais Cojaal a décroché la réalisation du tronçon ouest (399 km) de l'autoroute Est-Ouest pour plus de 376 milliards de dinars (près de 5,2 milliards de dollars). Pour le lot centre (169 km), le groupement chinois CITIC/CRCC a eu le marché pour plus de 192

milliards de dinars (environ 2,6 milliards de dollars). Le même groupement a décroché la partie est (359 km) de cette autoroute pour une offre financière de plus de 258 milliards de dinars (près de 3,6 milliards de dollars).

Les deux groupements se sont engagés sur un délai de 40 mois, comme exigé par l'Agence nationale des autoroutes. Avec 528 km sur les 927 km, les Chinois ont eu la part du lion de cette autoroute qui coûtera finalement près de 11,4 milliards de dollars. En décrochant un contrat de plus de 6,2 milliards de dollars, les Chinois confirment qu'ils sont de sérieux concurrents pour les groupements européens et américains en Algérie.

Cet énorme contrat intervient après une année difficile pour les entreprises chinoises en Algérie. En mars 2005, le gouvernement a reproché à des entreprises chinoises les retards dans la livraison de la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Alger et les logements de l'AADL. Par ailleurs, les grands perdants sont les groupes européens et américains. La réalisation de l'autoroute Est-Ouest échappe ainsi aux Français Vinci et Razel, aux groupes italiens et portugais, et à l'Américain Bechtel.

Abder Bettache

## CONTROLE PARLEMENTAIRE DU BUDGET

### Les Américains partagent leur expérience

L'expérience américaine sera mise à profit lors d'un atelier de formation sur le thème : "La procédure budgétaire et le contrôle parlementaire", lancé hier au Conseil de la nation par le Parlement avec ses deux chambres. Cette session, quatrième du genre, est organisée en collaboration avec la conférence nationale de législation des Etats-Unis (NCSL). Tout au long de l'après-midi d'hier, les intervenants, les membres du Parlement algérien et les représentants de l'équipe américaine ont participé à une séance-débat concernant notamment la présentation générale de la procédure budgétaire en Algérie et aux Etats-Unis d'Amérique. Les experts américains ont ainsi mis en exergue les différences qui existent entre la procédure budgétaire fédérale et celles des Etats fédérés américains ainsi qu'une comparaison entre les diverses procédures. Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, Janet Homel, membre du Sénat, de l'Etat de Virginie, a expliqué qu'il s'agissait d'un travail réalisé dans le cadre des échanges régionaux et des expériences entre les Parlements. Le but de cette initiative est aussi d'expliquer comment élaborer un budget et comment se fait le contrôle parlementaire. "Nous avons déjà effectué des ateliers du même genre en Tunisie et au Maroc avec l'appui du département d'Etat. Nous nous pencherons aussi sur les questions d'adaptation aux changements, c'est important pour un état démocratique", a déclaré l'intervenante. Les présents noteront que cette initiative est d'autant plus importante que le budget est la feuille de route de gouvernement. Pour sa part, M. Habchi président de la commission économique du Conseil de la nation a précisé qu'il s'agissait de s'imprégner des techniques modernes et nouvelles dans la pratique parlementaire surtout pour ce qui est du budget qui est important pour un Etat. L'expérience algérienne, en dépit de ses lacunes, a, par ailleurs, déclaré M. Habchi, est assez riche. Les débats ont également porté hier en présence des experts américains sur certaines techniques, notamment les questions orales et écrites employées lors des auditions d'examen du budget et des programmes.

F. Zohra B.

## IL SERA PRESENTE AU PLUS TARD EN SEPTEMBRE

### Le statut des greffiers en cours d'élaboration

Après l'adoption de textes régissant les professions de notaire et d'huissier de justice, ça sera au tour des notaires d'avoir leur propre statut. Le texte est en cours d'élaboration et sera présenté au gouvernement au plus tard au mois de septembre prochain. Selon le sous-directeur de la formation des personnels au ministère de la Justice, il sera question d'introduire des dispositions permettant de fixer les modalités de formation et de gestion de la carrière du personnel des greffes en vue d'une revalorisation du métier.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - Ce texte vise la réorganisation d'une profession dont l'effectif accuse un déficit important non seulement du fait du gel du recrutement entre 2000 et 2002 mais également à cause du mouvement du personnel, qui de l'aveu même du ministère de la

Justice "est affecté par un niveau de qualification insuffisant, consécutif à l'insuffisance ou à l'absence de formation spécifique". Pour y pallier, plusieurs sessions de formation sont prévues dans le cadre du jumelage entre les écoles de greffes d'Alger et de Dijon. La première a débuté, hier, à la résidence des magistrats et durera jusqu'au 23 mars prochain. Il s'agit d'une formation qui concerne 25 formateurs.

Trois autres sont prévues dans le courant de l'année. Au terme de ces sessions, une évaluation sera faite pour faire profiter les 15 meilleurs formateurs d'un voyage d'étude en France. Selon M. Tiabi, directeur de l'Ecole nationale des greffes, "cette formation en engineering pédagogique permettra aux formateurs de maîtriser l'outil pédagogique pour bien véhiculer le message. Nos formateurs sont soit magistrats soit greffiers mais ne sont pas des formateurs nés. L'objectif de cette formation, c'est justement de les outiller". Il considère, en effet, que "le personnel

des greffes est un acteur des plus importants dans l'accomplissement de l'activité judiciaire, une attention particulière leur a été accordée par le ministère de la Justice". Et d'ajouter : "L'objectif final se résume à doter les juridictions nationales de greffiers professionnels dans l'exercice de leurs fonctions, imbués de la culture de service public dans leurs carrières de fonctionnaires et soucieux de la qualité des prestations fournies par eux aux citoyens". L'Ecole nationale des greffes à Alger, créée en 1991, offre 100 places pédagogiques mais un projet d'extension est en cours pour multiplier cette capacité par six. "Entre mars 2005 et 2006, nous avons formé 2 000 personnes. En 2007, le nombre est de 1558", ajoute le premier responsable de l'école qui explique qu'en attendant l'extension de l'école, il est fait appel aux structures de la formation professionnelle pour répondre aux besoins de formation.

N. I.